

**FLASH
INFO**



Réouverture
aux horaires habituels
(voir article page 2)



Reprise des séances de
cinéma (cf agenda),
tout en respectant les
gestes barrières.



DON DU SANG

Mercredi 23 septembre
de 15h30 à 19h30
à la salle des Silènes
à La Châtaigneraie





Lorsque vous promenez
votre chien
sur la commune,
il est fortement conseillé
de le tenir en laisse.
Merci de respecter
cette mesure.

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 8 SEPTEMBRE 2020

Subventions

Lors du conseil municipal du mois de juillet, les demandes de subventions communales pour l'année 2020 ont été votées. Cependant, l'association Familles Rurales a transmis sa demande courant août. Il a été décidé de leur attribuer une subvention de 455.00€. A cette somme sera déduit les frais de photocopies pour l'année écoulée. Par conséquent, la commune versera 210.15€ à cette association.

Remboursement de sinistres

Un candélabre situé Cité de la Comète a été dégradé. Groupama Centre Atlantique nous effectue un remboursement partiel du sinistre d'un montant de 842.00€.



Régularisations foncières

Diverses régularisations sont nécessaires sur la commune :

- Clos des Hautes Mouchardières : division du lot 1 suite à une demande de deux acquéreurs ;
- Les Paleines : acquisition par la commune d'une portion de voirie de 300m² afin de l'inclure dans le domaine public communal ;
- Rue du Lavoir : acquisition par la Commune de portions de voirie à hauteur de 292m² afin de les classer dans le domaine public communal ;
- Rue de la Comète : cession d'une parcelle de 4m²
- Clos des Charmes : déclassement d'une portion de voie communale de 46m² destinée à la vente avec un des lots du futur lotissement.

Sujets divers

- ✓ A ce jour, les associations de la Commune utilisent gratuitement les salles communales, mais aucune règle n'a été édictée avec ces dernières. Par conséquent, une convention d'utilisation des salles va être signée avec chaque association, à effet rétroactif à compter du 1^{er} septembre 2020, expliquant les modalités d'utilisation.
- ✓ Une étude est en cours afin d'installer une antenne réseau avec les opérateurs SFR, Bouygues, Free et Orange (installation obligatoire avant 2022).
- ✓ Entretien cimetière – Si vous disposez d'un petit peu de temps libre, nous vous invitons à venir rejoindre le samedi 10 octobre de 9h00 à 11h30, pour assurer l'entretien du cimetière. Rendez-vous sur place, munis de vos râteaux, binettes, serfouettes... Merci de vous rendre disponible. Si cette opération se révèle positive, nous la renouvelerons deux ou trois fois dans l'année.



Face à la crise sanitaire actuelle, les réservations de salles et de tables/bancs sont fortement annulées sur la commune. **Merci de prendre contact avec la mairie ou la personne responsable du matériel communal si vous devez annuler vos réservations.**



La déclaration préalable « Construction nouvelle »

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire.

Une nouvelle construction est indépendante du bâtiment d'habitation. Cela peut être **un abri de jardin, un barbecue, un carport, un garage...** Une déclaration préalable (cerfa n° 13703*07) est exigée quand l'emprise au sol **ou** la surface de plancher de cette construction est supérieure ou égale à 5 m² et qu'elle répond à un ou plusieurs des critères suivants :

- l'emprise au sol est inférieure ou égale à 20m²,
- la surface de plancher est inférieure ou égale à 20m².

ATTENTION : aux abords des monuments historiques, des sites patrimoniaux remarquables ou d'un site protégé classé ou en instance de classement, une DP est exigée pour toute construction quelle que soit sa taille.

Lorsque vos travaux sont finis, vous devez transmettre la **DAACT**, c'est-à-dire la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux en 3 exemplaires à la mairie (cerfa n° 13408*05).

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

Pour tout renseignement, connectez-vous sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>



Bloquez votre matinée du dimanche 11 octobre 2020

En raison de la situation actuelle nous sommes contraints d'annuler notre Brunch Balade mais nous préparons tout de même une Balad'. Nous espérons vous retrouver nombreux pour découvrir ou re-découvrir nos paysages de Cheffois. Nous vous donnerons rapidement des infos donc restez connectés.

A bientôt

L'équipe de la Balade pour l'Apel-Ogec Notre Dame de la Vallée



RÉOUVERTURE aux horaires habituels

le lundi de 16h00 à 17h30,

le mercredi de 16h00 à 17h00 et le vendredi de 18h00 à 19h00.

Les mesures sanitaires liées au Covid-19 continuent d'être appliquées, à savoir : port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans, désinfection des mains à l'entrée, respect des distances de sécurité et les livres mis en quarantaine pendant au moins 3 jours.

PAS DE BÉBÉS LECTEURS pour l'instant - mais le mardi 13 octobre à 16h30 « Animation PREMIERES PAGES » (30mn environ) avec l'album "Un pull pour te protéger" pour un public entre 18 mois et 3 ans avec accompagnants
(places limitées à 10 personnes donc 5 enfants)



Infos Sourire d'automne

Dans le contexte de la crise sanitaire, le bureau du club, réuni le 31 août, a décidé à l'unanimité de suspendre certaines activités (concours de belote, sortie Vendée Globe et repas animé au cabaret « Le Sable show »...). Reste maintenu les randonnées et la pétanque.

A ce jour, il nous est impossible de donner une date de reprise, mais dès que la situation sanitaire le permettra, c'est avec joie que nous pourrons nous retrouver ! Restez vigilants !!!!

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020

L'Association Histoire, Culture et Patrimoine organise des visites à cette occasion :

- **Eglise Saint Pierre de Cheffois**
 - Visites libres les 19 et 20 septembre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
 - Visites commentées le 19 septembre à 15h00 et le 20 septembre à 14h00 et à 16h00
- **Logis de la Girardière**
 - Visites commentées par Monsieur Jean-Loup VELUT, propriétaire, les 19 et 20 septembre à 15h00

Port du masque obligatoire pour les 2 sites



ACTIVITE GYM hebdomadaire à Cheffois

Vous avez envie de pratiquer une activité sportive, de bouger un peu, de prendre soin de vous, de vous faire du bien et de partager de bons moments : Venez nous rejoindre et découvrir une gym tonique, dynamique, adaptée à chacune, chacun.

Les cours débiteront, cette année, **le jeudi 8 octobre prochain**, à la salle de la Vallée Verte à Cheffois.

Notre animatrice professionnelle, Marine FAUCONNIER, nous proposera Pilates, Cardio, Gainage, et autres activités permettant à tous de progresser selon ses capacités et ses envies.

Vous aurez la possibilité de participer à deux séances « découverte » avant inscription définitive.

Pour plus d'infos ou pour vous inscrire, vous pouvez appeler Danielle GEMARD (06.03.71.12.45) ou Isabelle CHEVALLEREAU (02.51.52.68.44).



En raison de mesures sanitaires exceptionnelles cette année, il nous faudra, comme pour toute activité, respecter certaines règles indiquées ci-après :

- La liste des participants sera à émarger à chaque cours par les gymnastes ;
- Chacun(e) apportera son propre équipement (tapis, gourde), l'accès au matériel commun ne sera pour l'instant pas autorisé. Des tapis pourront être mis à disposition au 1^{er} cours ;
- Le masque est conseillé à l'arrivée et au départ, et du gel hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée et à la sortie.
- Il faudra respecter un peu de distance physique entre les participants.



Déchèterie Collecte de déchets contenant de l'amiante

Une collecte exceptionnelle des déchets contenant de l'amiante liée aura lieu le :

- Déchèterie des **Essarts** : Lundi 28 septembre 2020 (10h à 12h)
- Déchèterie de **La Châtaigneraie** : Mercredi 30 septembre 2020 (10h à 12h)
- Déchèterie de **Chantonay** : Vendredi 02 octobre 2020 (10h à 12h)
- Déchèterie de la **Flocellière** : Samedi 03 octobre 2020 (10h à 12h)

Les déchets concernés sont les éléments en amiante-ciment tels que des plaques ondulées, des éléments de façades, des canalisations.

Tarifs*	
Jusqu'à 25 kg :	10 €
De 26 à 60 kg :	15 €
De 61 à 75 kg :	20 €
De 76 à 100 kg :	25 €
Au-delà de 100 kg :	25 € + 0,90 € par kilo supplémentaire



Pour bénéficier de ce service, **une inscription est obligatoire** auprès des services du SCOM en appelant au : **02-51-57-11-93** avant le **18 septembre 2020**.



SEPTEMBRE

**Samedi 19 et
dimanche 20 septembre**

Journées du patrimoine
Visites de l'Eglise St Pierre et
du logis de la Girardière
organisée par Histoire, Culture
et Patrimoine



Mardi 22 septembre

Marche de 8/9 kms
Sur les sentiers de Mervent
ouverte à tous
covoiturage 8h30
Place de la Mairie à Cheffois
MASQUE OBLIGATOIRE
organisée par Sourire
d'Automne

Jeudi 24 sept. à 14h30

Jeu de pétanque
Ouvert à tous
(prévoir son jeu de boules)
Place de la Mairie
organisé par Sourire d'Automne
Si la météo est favorable, sinon jeu de palet
sous le préau de la salle de spectacles

OCTOBRE

Samedi 3 octobre à 20h30
Cinéma « L'appel de la forêt »
Espace culturel de l'Etoile



Dimanche 4 octobre à 15h00
Et lundi 5 octobre à 20h30
Cinéma « De Gaulle »
Espace culturel de l'Etoile



Mardi 6 octobre à 9h00

Marche de 8/9 kms
Sur les sentiers de Cheffois
ouverte à tous
Rdv Place de la Mairie
organisée par Sourire d'Automne

Dimanche 11 octobre

Balad'
Organisée par l'APEL-OGEC

OCTOBRE (suite)

Jeudi 22 oct. à 14h00

Jeu de pétanque
Ouvert à tous
(prévoir son jeu de boules)
Place de la Mairie
organisé par Sourire d'Automne
Si la météo est favorable, sinon jeu de palet
sous le préau de la salle de spectacles

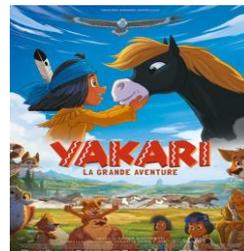
Mardi 27 oct. à 20h30

Cinéma
« Sur la route de Compostelle »
Espace culturel de l'Etoile



Mercredi 28 oct. à 15h00

Cinéma « Yakari »
Espace culturel de l'Etoile



Mercredi 28 oct. à 20h30

Cinéma
« Sur la route de Compostelle »
Espace culturel de l'Etoile



BIEN DANS SA MAISON

« une entreprise privée au service de la personne »

« BIEN DANS SA MAISON » entreprise privée d'aide à domicile est situé au 5 rue Saint Jean à La Châtaigneraie.
« BIEN DANS SA MAISON » apporte une solution de bien être aux particuliers, quels que soient leurs besoins : aide-ménagère, aide à la personne, garde d'enfants, jardinage petits travaux et des repas à domicile en partenariat avec un restaurateur « Restaurant La Folie ».

Les prestations ouvrent droit : au crédit d'impôt, à l'ADPA, aux aides de la CAF, aux aides des caisses de retraites et des mutuelles.

Contact : lachataigneraie@biendanssamaison.fr - Téléphone : 06 08 14 69 03